

**Neuflize Vie**

**Neuflize Vie**

# **Rapport narratif sur les principales incidences négatives**



# Rapport narratif sur les principales incidences négatives

## SOMMAIRE

---

- 3 **INFORMATIONS ISSUES DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 4 DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019**
- 3 **A. Résumé des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**
- 3 **B. Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et comparaison historique**
- 7 **C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**
- 7 **D. Politique d'engagement**
- 7 **E. Références aux normes internationales**

# INFORMATIONS ISSUES DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019

## A. Résumé des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

L'entité concernée par ce présent rapport est la compagnie NEUFLIZE VIE SA, pour la période d'activité du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 31 Décembre 2024.

Dans le cadre de cet exercice, Neuflyze Vie s'est attachée à collecter un maximum de données sur l'ensemble des indicateurs à incidence négative dits « PAI » (« Principal Adverse Impact ») qui lui sont demandés. En ce sens, et pour l'exercice 2024, le périmètre des unités de compte, représentant la moitié de son activité, est exclu de ce présent rapport. En effet, la mise en place récente de ces exigences ne permet pas, pour le moment, à l'entreprise de répondre de manière satisfaisante à cette demande.

A l'inverse, s'agissant de la gestion du fonds en euros et des fonds propres de la Compagnie, Neuflyze Vie collecte depuis 4 ans suffisamment de données pour établir un rapport. La qualité des données reste cependant très hétérogène suivant les indicateurs (d'impacts négatifs sur la durabilité) à construire. Une évolution mineure a également été apportée à certaines méthodes de calculs des indicateurs.

Pour ces deux raisons, l'analyse et l'interprétation des indicateurs doivent ainsi être réalisées avec beaucoup de précaution. Par ailleurs les données du scope 3 peuvent être exploitées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et ont été ajoutées pour la mesure des indicateurs suivants :

1. Emission des gaz à effet de serre
2. Empreinte carbone
3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre au sein

des entreprises investies.

L'année 2024 en comparaison avec l'année 2023 présente une augmentation moyenne de la couverture des données de 12% (moyenne construite sur l'ensemble des écarts des taux de couverture des mesures entre 2023 et 2024 hors immobilier n'ayant pas d'exposition) passant ainsi à une moyenne de 96% toute mesure confondue hors immobilier.

Enfin, dans le cadre de la sélection de PAI optionnels, Neuflyze Vie a choisi de retenir 3 indicateurs :

**1. Environnement** – La part des investissements dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect des accords de Paris

**2. Social** – La part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de respect des droits de l'Homme

**3. Social** – La part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conformes à la convention des Nations Unies contre la corruption

## B. Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et comparaison historique

L'ensemble des indicateurs présentés ci-dessous sont sur la base des fonds en euros et des fonds propres de la Compagnie (périmètre unités de compte exclu). Par ailleurs, les indicateurs présentés correspondent à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de l'exercice 2024.

## Indicateurs relatifs aux entreprises :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité		Mesures	Impact en 2024		Impact en 2023		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
Indicateurs relatifs au climat et à l'environnement								
			Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Emission des Gaz à effet de serre	1. Emission des gaz à effet de serre	Scope 1 d'émission de gaz à effet de serre	38.786,94	97,76%	46 249,26	97,88%	Diminution de 16% en un an dont : . 70% est lié à la composition du portefeuille . 30% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
		Scope 2 d'émission de gaz à effet de serre	10.294,48	97,76%	17 303,12	97,88%	Diminution de 41% en un an dont : . 60% est lié à la composition du portefeuille . 40% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
		Scope 3 d'émission de gaz à effet de serre	411.492,26	97,76%	708 848,71	97,88%	Diminution de 42% en un an dont : . 30% est lié à la composition du portefeuille . 70% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
		Total des émissions de gaz à effet de serre	460.573,68	97,76%	772 401,49	97,88%	Diminution de 40% en un an dont : . 31% est lié à la composition du portefeuille . 69% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	538,24	97,76%	769,18	97,88%	Diminution de 30% en un an expliquée par une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
	3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre au sein des entreprises investies	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	1.252,08	99,90%	1 313,30	97,88%	Diminution de 5% en un an dont : . 87% est lié à la composition du portefeuille . 13% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
	4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles (exprimée en %)	3,82	96,95%	3,94	94,42%	Légère augmentation de l'exposition due à un ajustement des données	Pas d'action pour le moment
Emission des Gaz à effet de serre	5. Part de la consommation et de la production des énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production des énergies non renouvelables au sein des entreprises exprimé en % du total des sources d'énergies	66,19	77,17%	66,13	85,47%	Pas d'évolution de cet indicateur	Pas d'action pour le moment
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact	Consommation d'énergie en Kilowatt par million d'euros de chiffre d'affaire d'entreprise à fort impact climatique	0,51	98,12%	0,51	89,67%	Pas d'évolution de cet indicateur	Pas d'action pour le moment
	7. Activités affectant négativement la biodiversité et les espaces protégés	Part des investissements dans les entreprises avec des sites ou ayant des activités dans ou proche de zones sensibles à la biodiversité (exprimée en %)	5,62	97,30%	5,25	94,81%	Pas d'évolution de cet indicateur	Pas d'action pour le moment
Eau	8. Emission d'eau	Emission de tonne d'eau générée par les entreprises en million d'EUR investis, exprimé en moyenne pondérée	0,00	95,97%	0,04	0,53%	Diminution de 99,8% en un an dont : . 28% est lié à la composition du portefeuille . 72% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
Déchet	9. Ratio des déchets dangereux et radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et radioactifs générés par les entreprises en million d'EUR investis	0,63	96,39%	1,38	32,08%	Diminution de 54% en un an expliquée essentiellement par une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment

## Indicateurs sociaux, respect des droits de l'Homme, de la lutte contre la corruption et les actes de corruption

			Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Sociaux et Respect des droits de l'Homme	10. Violation du pacte mondial des Nations Unies et de l'Organisation pour le Développement et la Coopération Economique (OCDE pour les entreprises multinationales)	Part des investissements dans les entreprises qui ont été impliquées dans la violation des principes des Nations Unies ou des directives des pays de l'OCDE pour les entreprises multinationales (exprimée en %)	0,0	99,96%	0,0	99,96%	Pas de commentaire	Pas d'action pour le moment
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans les sociétés dans lesquelles nous investissons sans politiques pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou sans mécanismes de traitement des griefs/plaintes pour traiter les violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0,69	99,66%	0,002	97,91%	Pas de commentaire	Pas d'action pour le moment
	12. Inégalités salariales entre hommes et femmes	Ecart salarial moyen non ajusté entre hommes et femmes au sein de l'entreprise (exprimé en %)	13,63	51,61%	10,33	29,64%	Augmentation de 32% en un an dont : .39% est lié à la composition du portefeuille .61% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
	13. Diversité des sexes au sein des Comités	Ratio moyen des femmes et hommes dans les conseils d'administration des entreprises exprimé en % des membres des comités	42,49	85,41%	41,11	82,71%	Augmentation de 3,4% en un an dont : .56% est lié à la composition du portefeuille .44% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
	14. Exposition à des armes controversées (telles que les mines anti-personnelles, les armes chimiques)	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la production et la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,0	99,98%	0,00	99,96%	Pas de commentaire	Pas d'action pour le moment

## Indicateurs relatifs aux états :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité		Mesures	Impact en 2024		Impact en 2023		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
			Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Environnemental	15. Intensité des gaz à effet de serre	Intensité des émissions de gaz à effet de serre dans les pays	181,64	98,57%	198,99	97,93%	Diminution de 8,7% en un an dont : .89% est lié à la composition du portefeuille .11% est lié à une meilleure couverture des données	Pas d'action pour le moment
Social	16. Pays sujets aux violations sociales	Nombre de pays sujets aux violations sociales conformément aux traités et conventions internationaux, et aux principes de Nations Unies, et selon la législation nationale (en nombre absolu et relative divisé par tous les pays bénéficiaires)	0,00	100,00%	0,00	99,96%	Pas de commentaire	Pas d'action pour le moment

### Indicateurs relatifs à l'immobilier :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité		Mesures	Impact en 2024		Impact en 2023		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
			Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Energies fossiles	17. Exposition aux énergies fossiles à travers les actifs immobiliers	Parts des investissements dans l'immobilier impliqué dans l'extraction, le stockage, et le transport ou production d'énergies fossiles (exprimée en %)	0	100,00%	0	100,00%	Pas de nouveaux investissements	Pas d'action pour le moment
Efficacité énergétique	18. Exposition des actifs immobiliers aux énergies inefficaces	Parts des investissements dans les actifs immobiliers dans les énergies inefficaces (exprimée en %)	0	100,00%	0	100,00%	Pas de nouveaux investissements	Pas d'action pour le moment

### Indicateurs additionnels :

Indicateurs d'impacts négatifs sur la durabilité		Mesures	Impact en 2024		Impact en 2023		Commentaires	Actions prises et planifiées pour la réalisation des objectifs pour la prochaine période de référence
			Agrégat par entreprise	Niveau de couverture	Agrégat par entreprise	Niveau de couverture		
Environnement	4. Investissements au sein des entreprises sans initiatives de réduction carbone	Part des investissements au sein de ses entreprises sans initiatives de réduction de l'empreinte carbone (exprimée en %)	0,849	99,02%	0,552	94,86%	Forte augmentation	Investigation à venir pour comprendre cette évolution
Sociaux	9. Manque de politiques de respect des droits de l'Homme	Part des investissements au sein des entreprises sans politique de respect des droits de l'Homme (exprimée en %)	0,433	98,04%	0,864	94,74%	Diminution de 50%	Pas d'action pour le moment
	15. Manque de politiques en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part des investissements au sein des entreprises sans politiques de lutte contre les pots de vins et la corruption (exprimée en %)	0,009	98,04%	0,262	94,81%	Plus de 99% des encours dans des entreprises possédant une politique anti-corruption	Pas d'action pour le moment

Au cours de l'exercice 2024, aucune mesure particulière n'a été prise sur la base des résultats de ces indicateurs. L'analyse de l'évolution de ces différents indicateurs pour les exercices futurs nous permettra d'établir des actions ciblées.

### C. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

A date, la hiérarchisation des principales incidences négatives est encadrée par la politique de prise en compte en matière de durabilité qui définit :

- ▶ **Le dispositif ESG de la compagnie**
- ▶ **Le dispositif d'exclusion d'activités sensibles**
- ▶ **Le respect d'une série de traités internationaux**

Ces éléments ont été validés en 2018, et mis à jour en 2023 par la direction des investissements sous le contrôle de la direction en charge de la conformité, de la direction des risques, et de la direction générale. Aucune évolution n'a été apportée à ces éléments en 2024.

Par ailleurs, l'ensemble des données collectées sont issues des assets managers avec lesquels la compagnie Neuflyze Vie travaille dans le cadre de mandats de gestion.

### D. Politique d'engagement

L'engagement actionnarial est un des piliers de l'investissement responsable. Il s'agit pour la Compagnie d'orienter de manière stratégique les décisions et la gouvernance des entreprises dans laquelle elle investit et ce de manière directe et active via la détention de parts.

Neuflyze Vie dispose de sa propre politique d'engagement en tenant compte des positions de ses actionnaires et produit annuellement un rapport d'engagement<sup>12</sup>.

### E. Référence aux normes internationales

Le cadre politique de gestion des risques liés à la durabilité chez Neuflyze Vie est renforcé par l'adhésion aux divers codes de conduite commerciale responsable ainsi qu'aux normes et initiatives internationales reconnues en matière de développement durable. Il s'agit notamment de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement, des dix principes du Pacte mondial des Nations unies, des Principes pour des investissements responsables, des Principes de l'Équateur, des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, des Principes directeurs des Nations unies sur les droits de l'homme et les entreprises.

L'objectif de Neuflyze Vie est de mesurer l'alignement de ses portefeuilles d'investissements sur un scénario à 2 degrés et de soutenir la transition vers une économie zéro émission nette en 2050. La méthode de mesure d'alignement, déployée par Candriam est basée sur les émissions futures attendues, compte tenu de la stratégie de durabilité de l'entreprise et du secteur sur lequel elle opère. Ces données peuvent être agrégées dans les portefeuilles.

<sup>12</sup> <https://www.neuflyzevie.neuflyzeobc.fr/philosophie/>